

Service instructeur
Direction de la Solidarité

N° 09/22-07

Service consulté

Mise en œuvre de la politique départementale d'insertion pour 2007
Soutien au titre de l'accueil et de l'aide d'urgence
au Centre Communal d'Action Sociale de HUNINGUE

Résumé : *L'Assemblée Départementale, lors du vote du BP.2007, a délégué à la Commission Permanente l'examen des demandes de contributions financières nécessaires à la mise en œuvre d'actions spécifiques à destination de l'insertion des bénéficiaires du RMI.*

L'examen des projets formulés dans le cadre de la politique d'insertion développée en 2007, s'effectue sur la base de la lettre de mission qui a été adressée à l'ensemble des organismes intervenant dans le champ de l'insertion. L'action proposée par le CCAS de Huningue, pour bénéficier des financements sur les crédits d'insertion, répond au cadrage de la lettre de mission.

Il est proposé d'accorder une subvention identique à celle de l'an passé, soit 920 €, au profit du CCAS de Huningue, pour son action de fourniture de repas aux plus démunis.

L'examen des projets formulés dans le cadre de la politique d'insertion développée en 2007, s'effectue sur la base de la lettre de mission qui a été adressée à l'ensemble des organismes intervenant en matière d'accompagnement social et professionnel, dans le champ de l'insertion par l'activité économique, ainsi qu'en matière d'accueil et d'aide d'urgence.

L'aide d'urgence concerne les actions concourant à la prise en charge des problématiques d'urgence, et ce dans les domaines de l'alimentaire, de l'accueil de jour, de l'hébergement spécifique, afin de maintenir le lien social des personnes les plus fragilisées.

Dans ce cadre, le Centre Communal d'Action Sociale de Huningue a sollicité le renouvellement de l'aide qui lui est accordée depuis plusieurs années pour son action de fourniture de repas aux plus démunis. De plus, l'année dernière, le CCAS a offert un service coiffure qui fonctionne toute l'année à raison d'une séance mensuelle.

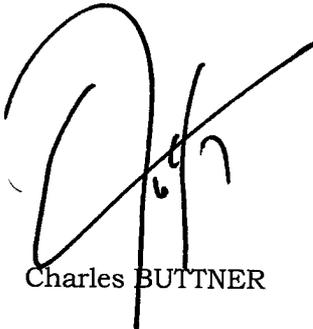
Il est ainsi proposé de soutenir cette action à hauteur de 920 euros.

En conclusion :

Pour la mise en œuvre de la politique départementale d'insertion au titre de l'aide d'urgence, il est proposé d'accorder 920 € au Centre Communal d'Action Sociale de Huningue et d'autoriser le versement de cette aide.

Les crédits correspondants sont inscrits au chapitre 015, enveloppe 80553, nature 65734, fonction 541.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER